

## Les blouses blanches en colère!

Abderrahim DERRAJI - 2016-07-20 15:35:46 - Vu sur pharmacie.ma

À l'instar des médecins dentistes, des médecins et d'autres professionnels de santé, les pharmaciens ont fait le déplacement de toutes les régions du royaume pour prendre part au sit-in qui s'est tenu le 18 juillet devant le parlement à Rabat. Ce sit-in bien encadré a mis en exergue une volonté commune des professionnels de santé d'unir leurs forces pour exprimer leur désapprobation vis à vis de la nouvelle mouture du projet du code de la mutualité. Cette version amendée par la chambre des conseillers, comporte deux articles très dangereux pour le secteur. Il s'agit de l'article 2 et l'article 144 qui autorisent les mutuelles à gérer des unités de santé qui fournissent des services de diagnostics, de soins et d'hospitalisations en même temps que de vendre des médicaments et des dispositifs médicaux.

Ces nouvelles dispositions qui battent en brèche l'article 44 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base (B.O. N° 5058 du 16 Ramadan 1423), expliquent la colère des professionnels de santé. En devenant fournisseur de soins et gérant de mutualité, les mutuelles vont concurrencer les professionnels de santé et compromettre le libre choix du patient.

>

La situation préoccupante que vit la profession pharmaceutique n'est plus un secret pour personne. La dernière série de baisses des prix des médicaments vient nous rappeler que le nivellement vers le bas du prix moyen du médicament se poursuit. Le foisonnement des génériques à faible prix s'accompagne obligatoirement de la baisse du prix moyen des ordonnances. Par conséquent, le maintien du revenu du pharmacien semble de moins en moins sûr. Comme nous l'avons plusieurs fois rappelé dans nos écrits, les mesures d'accompagnement promises, se font toujours attendre à l'exemple des dispositifs médicaux stériles qui font partie intégrante du monopole du pharmacien (Article premier de la loi 17-04) et qui continuent à se vendre en dehors des pharmacies. La vente des médicaments par les associations, par d'autres professionnels de santé, par des établissements de soins, etc...aggrave la situation des pharmaciens.

Aujourd'hui, la profession pharmaceutique est en pleine mutation, ce qui exige de nous une adaptabilité à toute épreuve et surtout une remise en question pour espérer pouvoir mener, comme il se doit, les batailles à venir. En attendant, il serait tout de même souhaitable d'éviter toute concession de nature à provoquer la mise à mort d'un grand nombre de pharmaciens. Nos confrères français viennent de nous donner un bel exemple de solidarité. Tous les responsables des instances professionnelles, des groupements et des étudiants ont oublié leurs divergences pour élaborer une stratégie commune afin de sauver la profession. Aussi, notre situation économique catastrophique devrait nous inciter à suivre leur exemple et nous unir pour élaborer une stratégie efficiente en impliquant tous les courants de la profession.